



Ils ne nous entendent pas !

*Les experts l'ont confirmé,
il n'y a pas de justification économique
aux structurations annoncées en juin.*

*En effet, à la lecture des comptes-rendus, les
motifs économiques ne sont pas établis et l'on
peut voir la volonté de la direction faire le choix
de la rentabilité financière contre celui de
privilégier l'emploi et les productions,
et les besoins des clients.*

*Michelin a décidé la fermeture de SODEMECA,
du service Z, de Joué-lès-Tours, et la fabrication
tourisme à Montceau, mais au-delà, tous les sites
sont touchés au travers du PVF
(plan volontariat France).*

*PSE (Plan de Sauvegarde de l'Emploi) :
Les restructurations que l'entreprise veut opérer
sont l'aboutissement d'un projet visant
l'augmentation des profits. La crise n'est en rien
dans les décisions mais Michelin se sert de cette
opportunité pour mettre à exécution son plan.*

*La CGT n'exclut pas la possibilité de saisir la
justice pour faire tomber ces restructurations.*

*La direction affiche une soi-disant volonté de
négocier pour soigner médiatiquement son image,
dans les faits, Michelin souhaite mettre
en place son projet, amendé par
les organisations syndicales.*

*La direction cherche à imposer
et n'a aucune volonté de négocier !*

*Le 8 septembre s'est tenue à Paris
une première négociation sur les mesures
d'accompagnement social.*

*Les organisations syndicales ont décidé
d'aborder en intersyndicale cette négociation
et ont établi des priorités pour le déroulement des
réunions dont nous vous faisons part :*

DÉCLARATION INTERSYNDICALE

Les organisations syndicales ont entendu la proposition de la direction sur le projet de déroulement de la négociation.

La délégation intersyndicale du personnel poursuit un double objectif :

- **Assurer un libre choix des salariés dans la poursuite de leur parcours professionnel**
- **Sécurisé l'avenir des personnes et de leur famille**

En conséquence nous demandons fermement de fixer l'ordre du jour sur les points suivants :

- 1) **Aucun salarié à Pôle Emploi avant 2013 via un congé de mobilité ou d'autres mesures**
- 2) **Négociation des indemnités de mutation, de rupture, et maintien des rémunérations pour le personnel en mesure d'âge**
- 3) **Autres points du plan de volontariat plan France (PVF)**
- 4) **Autres points de plan de sauvegarde des emplois (PSE) UMO (Montceau) UIO (Tours)**

Pour la délégation intersyndicale du personnel, cette chronologie des points à l'ordre du jour est essentielle à la poursuite d'une négociation constructive.

*La direction est restée figée sur son projet provoquant ainsi la fin de la réunion.
La CGT condamne l'attitude perfide de la direction de Michelin Montceau qui a licencié 5 salariés
pour faute lourde, suite aux manifestations de juin/juillet sur le site.
La direction renie ainsi ses engagements pris lors de la médiation avec les pouvoirs publics où elle
s'engageait à ne pas donner de suite à quelques agissements isolés.*

JEUDI 17 SEPTEMBRE

Le syndicat CGT Michelin appelle à participer à la **journée d'action de la filière automobile** avec une **manifestation à Paris** devant la bourse.

Des délégations sur les lieux de travail sont aussi prévues, pour interpeller la direction et lui remettre une motion.

Faisons de cette journée un succès dans nos luttes pour :

- **Maintenir et développer nos industries**
- **Revendiquer des salaires décents**
- **Revendiquer de vrais emplois**
- **Défendre notre protection sociale et notre retraite**

**Participons massivement
à cette journée d'action avec des
arrêts de travail** pouvant aller jusqu'à une
durée de 8 heures.
Arrêt de travail pour l'équipe C, la veille.

Réunion Publique

Le 24 septembre,
le syndicat CGT Michelin,
accompagné d'experts,
d'économistes, de
syndicalistes... *vous invite*
à un débat sur les
conséquences des choix du
groupe Michelin, pour
l'économie, l'emploi, les
conditions de travail,
l'environnement.
D'autres choix sont-ils
possibles ? Sous quelles
conditions ? Quel avenir
industriel pour Michelin en
France et à Clermont-
Ferrand ? Quelle
recherche ? Pour qui ?
Pourquoi ? Les fonds et
aides publiques perçues par
l'entreprise, quelle
utilisation ?

**Salle Leclanché
9 rue Louise Michel
à Clermont-Ferrand
à partir de 17h30**

**Venez
nombreux !**

Clermont-Ferrand, le 14 septembre 2009

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE